

Chatillon sur Chalaronne, le 15/07/2024

La Présidente de la Communauté de
Communes de la Dombes,

OBJET : Convocation au Conseil Communautaire du 22 juillet 2024

En l'absence de quorum lors de la séance organisée le 11 juillet 2024, l'assemblée délibérante doit à nouveau se réunir. La séance du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Dombes se tiendra donc le :

Lundi 22 juillet 2024 à 17h30
Au siège de la Communauté de Communes
Salle du 4^{ème} étage
01400 CHATILLON-SUR-CHALARONNE

Ordre du jour :

- Appel des présents,
- Désignation d'un(e) secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024,
- Présentation des missions de Mme Fontaine,
- Approbation du rapport d'activités 2023 de Léo Lagrange,
- Approbation du rapport d'activités 2023 du centre social Mosaïque,
- Approbation du rapport d'activités 2023 de la société Vert Marine,
- Protocole d'accord entre la société Vert Marine et la CCD concernant la DSP du centre aquatique,
- Attribution du marché pour la fourniture, pose et dépose de circuits de randonnées pédestres,
- Attribution du marché de services de télécommunications et reprographie,
- Attribution du marché d'entretien des installations d'assainissement non collectif,
- Attribution du marché de composteurs individuels et collectifs relance lot 1,
- Vote d'une subvention pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie,
- Décision modificative du budget annexe base,
- Décision modificative du budget principal,
- Fonds de concours transition écologique pour les communes : Le Plantay, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Marcel-en-Dombes, Saint-Nizier-le-Désert, Châtillon-sur-Chalaronne et Mionnay,
- Modification du comité d'agrément pour les demandes d'implantation de prospectes sur la Parc d'Activités Economiques de la Dombes et du comité d'agrément local pour l'ensemble des créations et extensions de ZA menées par la CCD ainsi que pour les ZA en cours de commercialisation,
- Eco Dombes 5,
- Filière à responsabilité élargie du producteur des déchets issus de produits et matériaux de construction du bâtiment : contrat avec les éco organismes agréés Ecomaison, Ecominero, Valdelia et Valobat,
- Accompagnement de la transmission des exploitations agricoles,
- Projet de convention de partenariat pour la mise en place du label haie dans le cadre des paiements pour services environnementaux de la Dombes,
- Informations diverses.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

